
Prêt d'équipement de pickleball

Du 17 avril au 19 juin, il est possible d'emprunter gratuitement un ensemble de pickleball à l'hôtel de ville pour une période maximale de 3 jours.

À compter du 20 juin, le matériel sera disponible au comptoir de la piscine municipale, selon les heures d'ouverture en vigueur. La durée maximale du prêt sera alors de 2 heures par emprunt.

Procédure d'emprunt (réservée aux résidents)

- Appeler au 450 536-0303, poste 291, afin de vérifier la disponibilité d'un ensemble;
- Présenter une pièce d'identité (une copie sera conservée pendant la durée du prêt);
- Remplir le registre d'emprunt sur place;
- S'engager à retourner le matériel dans le délai prévu.

Heures d'ouverture de l'hôtel de ville

- Lundi, mardi et jeudi : 7 h 45 à 12 h et 13 h à 16 h 30
- Mercredi : 13 h à 16 h 30
- Vendredi : 7 h 45 à 11 h 45

Contenu d'un ensemble de pickleball

Chaque ensemble comprend :

- 1 filet portatif
- 2 raquettes
- 4 balles

Règles d'utilisation des terrains

- Les terrains sont réservés exclusivement à la pratique du pickleball.
- Une rotation des terrains est en vigueur à chaque heure afin de permettre au plus grand nombre de joueurs d'en profiter.
- Exemple : une utilisation de 10 h à 11 h doit se terminer à 11 h afin de laisser la place aux joueurs suivants.

-
- Les terrains sont accessibles gratuitement à tous, tous les jours, de 8 h à 21 h, sauf durant les périodes réservées ci-dessous.
 - Il est possible d'emprunter gratuitement des ensembles de pickleball à la piscine municipale.
 - L'utilisation des terrains à des fins commerciales est interdite, sauf dans le cadre d'activités autorisées par la Ville d'Otterburn Park.

Périodes réservées

Club de Pickleball de la Vallée-du-Richelieu

De mai à août :

- Lundi au vendredi : 9 h à 11 h
- Lundi au vendredi : 18 h 30 à 20 h 30

Mrgence Pickleball

Du 8 juillet au 12 août :

- Mercredi : 17 h à 20 h

En dehors de ces périodes réservées, les terrains demeurent libres d'accès selon les heures d'ouverture prévues.